



Ouverture de la saison touristique et cycliste estivale Restrictions de la circulation routière sont prévues pendant cet événement

Le 6 mai à 11h00, dans le Parc d'aventures de la ville de Ventspils, seront ouvertes, par la balade à vélo magnifique, la saison touristique et la saison cycliste estivale. Cette année, en Lettonie, on célèbre la Fête panlettone de la chanson et de la danse, c'est pourquoi la devise «Velodancis» a été choisie pour la balade à vélo; nous invitons les participants à la balade à vélo à penser à la décoration de leurs vélos et leurs vêtements, nous proposons de décorer les vélos et choisir les vêtements avec des éléments nationaux, ainsi que d'accompagner la balade à vélo par des chansons fortes.

Des restrictions de la circulation routière et des fermetures des rues sont possibles entre 10h00 et 12h00, la circulation des transports publics dans la ville sera aussi restreinte, c'est pourquoi des trajets de bus peuvent être annulés ou retardés. Vous pouvez obtenir des informations sur des changements de la circulation des transports publics par téléphone 63622422.

La balade à vélo sera organisée le long de deux pistes: une piste de la longueur de 8,6 km (la longue piste) et une piste de la longueur de 2,1 km pour des enfants. Lieu d'accueil des participants à la balade à vélo: la porte principale du Parc d'aventures. D'abord, des enfants prendront le départ, l'heure d'accueil: 10:00 à 10:10, l'heure de départ: 10:15. 10:15.

La balade à vélo pour des enfants (une piste de la longueur de 2,1 km): le départ du Parc d'aventures – Rue Saules – Rue Pionieru – Rue Ganibu – Rue Krustkalnu – l'arrivée au Parc d'aventures.

La balade à vélo pour des adultes (la longue piste): l'accueil au lieu du départ: 10:30 à 10:55, l'heure du départ: 11:00. 11:00.

La longue piste (8,6 km): Départ du Parc d'aventures – Rue Saules – Avenue Lielais – Rue Kronu – Rue Locu – Rue K. Valdemara – Rue Ostas – Rue Pramju – Rue Kuldigas – Rue Ganibu – Rue Krustkalnu – Arrivée au Parc d'aventures.

L'itinéraire du voyage est disponible ICI.

Respectez les mesures de sécurité!

Nous vous rappelons que les participants aux balades à vélo doivent porter un casque de protection qui protège la tête du participant contre des blessures graves en cas de chute. Aucun cycliste n'est à l'abri de ses propres erreurs aléatoires. Un casque sera rayé ou fissuré en cas de chute, mais vous évitera des blessures graves! Selon la loi, le port du casque de sécurité est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

L'événement a été organisé dans le cadre du projet de l'Union européenne N° 9.2.4.2/16/I/103 «Événement visant à améliorer la santé publique et à prévenir des maladies dans la ville de Ventspils»! L'objectif du projet est de contribuer à changer les habitudes de la société qui affectent la santé publique par voie de fourniture de l'accès plus libre aux services visant à promouvoir le mode de vie sain et à prévenir des maladies. Les événements organisés dans le cadre du projet comprennent les activités visant à promouvoir et à vulgariser l'activité physique, l'alimentation saine et la santé mentale dans la société.

Les informations supplémentaires sont postées sur le site Web de la ville de Ventspils www.ventspils.lv



REGULĀCIJUMS TAVĀ NĀKOTNĒ